



RASSEMBLEMENT DEPARTEMENTAL CHALLENGE U11 G

(Espoir, Départemental 1, Départemental 2 et Départemental 3)

Samedi 06 juin 2026

La feuille de match et la fiche d'action PEF devront être transmises en amont du challenge, soit à J -14 (Date butoir : 23 mai 2026) à l'adresse mail : fdmanimation@foot49.fff.fr

DEROULE DE LA JOURNEE

- Le rendez-vous est fixé à **9h15 précises** au stade.
- A l'arrivée au stade, un responsable de l'équipe devra se présenter au podium, avec les licences (extraction FOOTCLUBS des joueurs et responsables).
- Chaque équipe qualifiée devra présenter **un jeune arbitre licencié** (à partir de U14/U15) muni d'un drapeau de touche.
- Chaque équipe devra prévoir 1 jeu de maillots ainsi que 6 ballons taille 4 (*pour assurer le défi jonglerie avec 2 x 6 ballons*).
- Chaque équipe devra avoir un 2^{ème} jeu de maillots ou un jeu de chasubles de couleurs différentes à leur 1^{er} jeu de maillots.
- Toutes les équipes participeront à l'épreuve de **jonglerie dès 10 h 00**.
- Le nombre de joueurs et de joueuses est limité à **12 maximum** (*voir § Règlement des rencontres*).
- Chaque équipe jouera 6 matches dans la journée (**7 en Espoir**). L'ordre des matches est préétabli.
- Le bilan de la journée sera effectué en fonction du nombre de points obtenus sur les 6 ou 7 matches, des points attribués par la jonglerie, le permis à points et l'action PEF *préalablement transmise à la commission départementale du football d'animation U11/U13 et U15F*.
- La participation est obligatoire sous peine d'amende.
- Joueurs et responsables de l'équipe participeront au protocole de remise des récompenses.

LE PERMIS A POINTS

Les clubs se verront attribuer un certain nombre de points (12 pts maximum), qui seront additionnés à ceux acquis lors de la journée (matches + jonglerie + permis à points + action PEF) :

- 1 pt si l'équipe arrive à l'heure,
- 1 pt si l'équipe a ses 6 ballons,
- 1 pt si l'équipe a complété et a renvoyé sa feuille dans les délais (J-14),
- 1 pt si l'équipe a complété et a renvoyé sa fiche d'action PEF dans les délais (J-14),
- 1 pt si toutes les licences (*joueurs et dirigeants*) sont présentes (*extraction Footclubs ou présentation Foot compagnon*),
- 1 pt si présence d'**un jeune arbitre licencié** (à partir de U14/U15),
- 1 pt si le jeune arbitre est muni d'un drapeau de touche,
- 3 pts sur le **Fair-play** des joueurs, des éducateurs et des dirigeants sur l'ensemble du rassemblement,
- 2 pts sur **l'implication des parents et des supporters au bon climat des rencontres**, sur l'ensemble du rassemblement, en lien avec l'action PEF.

L'ACTION PEF

Conformément à l'article 9 du règlement de la phase qualificative Challenge départemental U11 G/F – Saison 2025/2026, les équipes qualifiées pour le rassemblement de fin de saison, devront produire la fiche action réalisée sur la thématique imposée à savoir :



« Montrer l'implication des éducateurs, dirigeants, parents et des supporters au bon climat des rencontres ».

La fiche peut être illustrée mais devra être explicite sur l'action menée (avec ses supports éventuellement).

L'action PEF sera évaluée selon une grille d'évaluation.

Nota : Le format de la fiche : **Fiche Action PEF 2 – PPTX** (contenu détaillé) est téléchargeable sur le site du district :

(<https://foot49.fff.fr/simple/fiches-pef-des-clubs-saison-2022-2023/>).

L'action PEF devra être transmise en amont du challenge, soit à J -14 (Date butoir : **23 mai 2026**)

A l'adresse mail : **fdanimation@foot49.fff.fr**

Avec pour objet du mail : ACTION PEF CHALLENGES U11 - 20252026 – CLUB – NIVEAU DU CHALLENGE.

REGLEMENT SUR LES RENCONTRES

Le nombre de joueurs et de joueuses est limité à **12 joueurs ou joueuses maximum**.

- ⇒ **3 U9 maximum par équipe** (joueuses et joueurs nés en 2017) peuvent être inscrits sur la feuille de plateau.
- ⇒ Qualification de l'équipe représentative composée d'**au moins 8 joueurs** qui ont participé **au moins aux 2 journées de qualification**.

Seront présents sur les bancs de touche :

- ⇒ **4 joueurs + 2 éducateurs et/ou dirigeants maximum**

Application du règlement officiel du Football à 8 sauf sur la durée des matchs et les remplacements qui s'effectueront à la volée par le milieu du terrain (voir ci-dessous).

- ✓ Les changements pourront se faire à n'importe quel moment sans nécessiter un arrêt de jeu. Le joueur entrant se présentera auprès des responsables de terrain (**à proximité de la ligne médiane**) et ne pourra pénétrer sur le terrain, que lorsque son partenaire sera sorti.

Le joueur sortant doit quitter le terrain par le point des limites du terrain le plus proche de l'endroit où il se trouve.

- ✓ Durée des rencontres : 1 temps de jeu de 12 minutes*, excepté en U11 Espoir (1 temps de jeu de 10 minutes)*

* la commission se réserve le droit d'aménager le temps de jeu en fonction des conditions météorologiques et/ou forfaits.

RESULTATS

Toutes les équipes participantes se présenteront au protocole de remise des trophées et des médailles.

Le classement obtenu sur l'ensemble de la journée (*Permis à points, action PEF, jonglerie et matchs*) de chaque équipe sera communiquée lors du protocole de remises des lots.

- ⇒ Les résultats des matchs seront diffusés pendant la manifestation.
- ⇒ L'équipe ayant obtenu le plus de points lors de la journée sera désignée « lauréat » et se verra remettre le trophée départemental de la catégorie, pour la saison 2025/2026.

* * * * *

Cette journée de rassemblement est une occasion pour les clubs qualifiés de montrer tout le travail effectué quotidiennement sur l'application des valeurs communes du football, à savoir le partage, le respect, la tolérance, l'engagement et le fair-play.

Pour cette fête de fin de saison, il est attendu un comportement exemplaire par l'ensemble des participants (joueurs, éducateurs, dirigeants, parents, accompagnateurs et supporters).

« Nous souhaitons bonne chance mais surtout une excellente journée aux équipes présentes à ce rassemblement ».

La Commission U11-U13 et U15F